

## DEBATS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux, Chers collègues  
Monsieur le DGS,  
Madame et Messieurs les DGA  
Mesdames et Messieurs les Directeurs, Responsables de services et agents  
de la Collectivité,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue dans cet hémicycle du Conseil Départemental à l'occasion de cette séance plénière consacrée à deux sujets majeurs, **l'organisation politique de notre collectivité et les orientations budgétaires pour l'année 2018.**

Concernant l'organisation politique de notre collectivité, il s'agira, dans la continuité des élections de décembre dernier, de former les commissions spécialisées et d'élire les élus qui y siégeront. Il s'agira ensuite de désigner les conseillers départementaux qui représenteront le Département au sein des divers organismes extérieurs. Ces sujets seront abordés en deuxième partie de notre matinée

Le débat d'orientations budgétaires est toujours **un moment fort dans la vie d'une collectivité.** La loi NOTRe et le décret d'application du 26 juin 2016 imposent la présentation d'un rapport spécifique et précisent les informations qui doivent y figurer. C'est un progrès pour le bon fonctionnement de la démocratie locale mais c'est, aussi et surtout, l'occasion pour les élus que nous sommes **d'afficher notre ambition et nos projets** pour l'année qui s'est ouverte. C'est aussi l'occasion de **donner à l'administration départementale sa feuille de route.**

Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des services qui se sont mobilisés pour l'élaboration des orientations budgétaires. Je remercie également mes collègues élus, les vice-présidents en particulier, qui ont pleinement participé à ce travail, avec beaucoup de détermination et d'engagement.

Seul le prononcé fait foi

A travers ce premier acte fort, nous devons montrer que **nous sommes au service des Réunionnais, pour bâtir l'avenir de notre territoire**. Je réitère donc **mon appel à l'unité et à la concorde**.

La Réunion nous observe et **nous devons faire preuve d'exemplarité, travailler ensemble pour notre population et pour notre île**. Je compte donc sur vous tous, chers collègues, pour m'accompagner dans l'action que nous allons engager, pour 2018 et les années à venir.

Je reviens maintenant aux orientations budgétaires qui sont la traduction de notre plan de mandature validé en 2015 et articulé autour de ces **trois piliers** que vous connaissez :

- **L'épanouissement humain**
- **Le développement territorial**
- **L'intelligence institutionnelle**

Permettez-moi d'abord de faire un bref bilan du travail entrepris depuis 2015 grâce aux données fournies par la direction générale des services. **93% des actions programmées en 2015 ont été engagées**. 62% donnent des résultats concrets, 10% ont atteint les objectifs fixés sur la durée de la mandature et 31% sont en préparation.

Ces chiffres particulièrement satisfaisants montrent **une volonté commune d'être dans l'action et dans l'efficacité**. Les Réunionnais en ont besoin, plus que jamais.

La situation économique et sociale de notre territoire est telle que **nous avons la responsabilité d'apporter des solutions à La Réunion**. **C'est notre ambition et notre engagement quotidien depuis 2015, et que je veux renforcer pour 2018 et les années à venir**.

Dans le contexte contraint que nous connaissons, nous devons **agir, proposer, expérimenter, libérer les énergies et les solidarités** afin qu'elles soient mises au service de l'épanouissement de la population et du développement du territoire. Ce sera le leitmotiv de ces orientations budgétaires qui seront présentées et débattues dans quelques instants.

Pour commencer, je tiens à **souligner la bonne santé financière de notre institution**, et ce, malgré les coups de rabot et les hausses des dépenses obligatoires.

Il est important de rappeler que **nous avons su préserver les marges de manœuvre nécessaires à la bonne mise en œuvre de nos politiques publiques** grâce à une gestion saine et rigoureuse.

Un chiffre pour illustrer mon propos : le taux d'endettement de notre collectivité avoisinait les 300 millions d'euros en 2017, soit 350€ par habitant. Ce chiffre est largement en dessous de la moyenne nationale pour les collectivités de la même strate et qui s'élève à 500€ par habitant.

Ayant assumé les fonctions de vice-président délégué aux finances durant ces trois dernières années, je suis particulièrement heureux que le bilan d'étape soit aussi positif. **Nous avons réussi à suivre un chemin étroit et fragile entre deux périls**: la dégradation de nos ratios financiers d'un bord et l'abandon d'interventions volontaristes attendues et appréciées par la population de l'autre. *(Et je remercie Nassimah Dindar de m'avoir transmis la responsabilité d'une collectivité aux finances équilibrées...)*

J'ai d'ailleurs eu l'occasion de valoriser cette bonne gestion auprès des instances nationales lors d'un récent déplacement à Paris. J'ai défendu **la capacité du Département de La Réunion à figurer parmi les collectivités tests dans le cadre de l'élaboration des contrats de confiance Etat à Collectivités imposés par la nouvelle loi de programmation des finances publiques**. A travers cette démarche, j'ai souhaité défendre trois principes :

- démontrer que la bonne maîtrise des finances n'est pas antinomique avec le déploiement de politiques publiques ambitieuses ;
- rassurer que les collectivités "bonnes élèves" qui ont consenti des efforts de gestion dans le passé, ne seront pas pénalisées par des règles d'encadrement indifférenciées dans le cadre des contrats;

- plaider pour que les allocations individuelles de solidarité - ce que l'on appelle familièrement les prestations sociales- soient financées par l'Etat au titre de la solidarité nationale; plaider pour que les efforts de réduction du besoin de financement ne se fassent pas au détriment de l'investissement local, notamment dans les outre-mer qui demandent une prise en compte des spécificités locales.

Cette démarche, cette vision, et cette bonne gestion ont été positivement accueillies puisque je vous annonce que **le Département de La Réunion a été retenu parmi les douze collectivités tests, douze seulement retenues pour la France entière.** Nous signerons dans les prochaines semaines ce contrat avec l'Etat qui permettra à notre collectivité de s'engager dans une démarche exemplaire de maîtrise de ses finances.

**C'est donc avec sérénité et beaucoup de volonté que nous pouvons entamer l'année budgétaire 2018. Cette sérénité et cette volonté, nous la mettrons au service d'une grande ambition, celle des solidarités économiques et des solidarités sociales, tout en ouvrant un nouveau chantier, le chantier de la solidarité territoriale.**

Sur la solidarité sociale, nous nous inscrivons dans **la continuité du travail amorcé avec l'ouverture de la première Maison des Accueillants Familiaux, à Saint-André, en mai prochain.** Ce dispositif innovant se veut être **la clé de voûte de notre politique de prise en charge de la dépendance,** aux côtés du maintien à domicile et de l'accompagnement en EHPAD.

Nous voulons proposer à nos gramounes un nouvel outil du bien vieillir grâce à ces structures qui visent à offrir une prise en charge personnalisée tout en gardant l'image d'un domicile, d'une famille, d'un lieu vivant animé par la vie quotidienne.

Seul le prononcé fait foi

Plus globalement sur le volet social, **le Département entend renforcer de façon significative les actions menées dans le domaine de la prévention** tant en direction des enfants en risque de danger, que des familles confrontées à des difficultés éducatives et de ruptures familiales, ainsi que des femmes victimes de violences.

Mon collègue vice-président délégué à l'action sociale, Jean-Marie Virapoullé, vous détaillera dans quelques instants les grandes orientations de notre collectivité dans ce domaine.

En matière d'éducation, **nous engagerons la refonte du dispositif de bourse départementale** afin de l'adapter aux réalités actuelles du système universitaire français. Avec un taux d'échec de 70% en première année, la question de la bonne orientation de nos jeunes se pose avec acuité. La nouvelle formule de la bourse départementale se veut être **un dispositif incitatif de lutte contre l'échec scolaire, pour en faire un véritable levier d'accompagnement et d'orientation vers la réussite éducative.**

**L'agriculture restera une de nos priorités** avec en ligne de mire, le salon international de l'agriculture où nous avons clairement l'intention de valoriser le savoir-faire réunionnais et l'excellence de nos produits péi. Il s'agit aussi, en lien avec notre vice-président délégué Serge Hoareau **d'approfondir la réflexion sur le modèle agricole de demain**, à travers une vision globale des enjeux européens, nationaux et locaux afin de bâtir une stratégie agricole cohérente et partagée pour les prochaines décennies.

Je veux aussi **mettre l'accent sur la consommation des produits locaux.** Les AMAPEI, ces structures privilégiant les circuits courts, continuent à se développer. On en compte actuellement 18 sur toute l'île. C'est un formidable dispositif que nous voulons renforcer et améliorer afin que les producteurs soient au plus près des consommateurs pour leur proposer des produits de qualité et au bon prix.

C'est surtout **dans les cantines de nos collèges que la présence des produits péi doit se renforcer**. Nous souhaitons dès cette année engager ce travail en lien avec l'ensemble des partenaires, afin que nos jeunes puissent consommer davantage de fruits et légumes issus de notre agriculture. C'est un gage de qualité, pour la bonne santé de nos enfants, et pour le développement de nos filières agricoles.

**Nous allons amplifier par ailleurs le niveau d'investissement de la collectivité, pour atteindre jusqu'à 140 millions d'euros**, pour la politique de l'eau, pour la valorisation du patrimoine départemental, pour le développement économique et touristique de l'île, en particulier des Hauts, et surtout pour les routes.

Les ravages de la tempête Berguita, montrent que les territoires en ont besoin. Je me suis rendu comme vous le savez dans les communes sinistrées afin de constater de visu l'étendue des dégâts. J'ai rencontré les maires concernés, je les ai écoutés, j'ai noté leurs remarques et suggestions.

**La question des routes est un enjeu important d'aménagement que nous devons surmonter** et je me suis engagé à y mettre toute mon énergie et ma détermination. Car il s'agit là d'une problématique majeure qui concerne toute La Réunion.

C'est pourquoi, je vous propose, chers collègues, l'élaboration dans le courant de cette année d'une **programmation pluriannuelle de suppression des radiers** afin qu'un calendrier et un financement précis soient actés pour une parfaite mise en œuvre.

Je veux aussi évoquer **nos politiques d'insertion**. C'est un de nos cœurs de métier et je sais que chacun, élus et administratifs, met du cœur à l'ouvrage. **La priorité reste l'insertion par l'activité économique** à travers notamment les aides à la création d'entreprise, le soutien au développement de filières nouvelles et à haut potentiel, la mise en place d'ateliers et chantiers d'insertion.

Seul le prononcé fait foi

Mais nous ne pouvons pas ignorer que le contexte a évolué. **Les contrats aidés diminuent**, ce qui impose une nouvelle manière de travailler, une nouvelle façon aussi de soutenir la dynamique économique et associative de nos territoires.

Aussi, **nous souhaitons engager dès cette année une expérimentation, avec l'État, sur de nouvelles politiques d'insertion, plus adaptées et plus performantes**, répondant aux nécessaires exigences de former ceux qui veulent s'insérer professionnellement.

En outre, **nous allons déployer dès cette année le pacte territorial d'insertion** qui se veut être la cheville ouvrière de nos politiques d'insertion en lien avec les territoires.

Il s'agit **d'appréhender l'insertion de manière globale et simplifiée**, d'optimiser l'ensemble des moyens mis à disposition par le Département et ses partenaires, afin **d'inscrire l'insertion sociale et professionnelle dans une dynamique de retour à l'emploi durable**.

Je veux enfin évoquer le grand chantier de cette année, et des années à venir. **La solidarité territoriale. C'est un enjeu crucial qui mobilisera l'ensemble des moyens et services de la Collectivité départementale**.

Je veux affirmer dès à présent **notre volonté d'être au cœur des territoires, du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Sud, et des Hauts**. Nous contractualiserons avec l'ensemble des communes, afin **d'élaborer un pacte de solidarité territoriale adapté à leurs réalités, leurs besoins et surtout aux attentes de nos concitoyens**.

Ces pactes de solidarité territoriale, d'une durée de trois ans, comporteront **un volet investissement et un volet social, pour un budget prévisionnel total de 75 millions d'euros**.

La maîtrise d'ouvrage sera laissée aux communes et **les projets financés devront porter sur des priorités de la mandature** : soutien à l'agriculture, développement de l'attractivité touristique, développement durable et gestion des ressources, accompagnement des familles en difficultés, l'accueil et la prise en charge des personnes âgées, l'aménagement d'équipements de proximité, ou encore l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi, dont les jeunes.

Comme je l'ai déclaré lors de mon élection, toutes nos actions devront **s'inscrire dans une logique de rééquilibrage territorial**. Je compte à cet effet continuer à rencontrer l'ensemble des maires de l'île afin de mieux appréhender tous les enjeux et toutes les spécificités.

**Je veux donner à chaque territoire les moyens de son développement**, au regard des enjeux économiques et sociaux particuliers qui seront nécessairement pris en compte dans nos décisions.

Aucune zone ne sera oubliée. Bien au contraire, nous saurons donner l'impulsion nécessaire à nos politiques publiques en faveur des territoires qui en ont le plus besoin.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, si je devais résumer ces orientations budgétaires en une phrase, je reprendrai cette citation de Pierre de Coubertin : « *chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès* ».

Face au contexte budgétaire contraint de notre Collectivité, **je vous propose de faire résolument le choix du progrès économique et social, par l'innovation et la solidarité territoriale**. C'est la traduction de ces orientations budgétaires 2018 sur lesquelles je vous invite à débattre juste après la présentation des enjeux financiers qui nous sera faite par Daniel Gonthier.

Je vous remercie pour votre attention.

Seul le prononcé fait foi